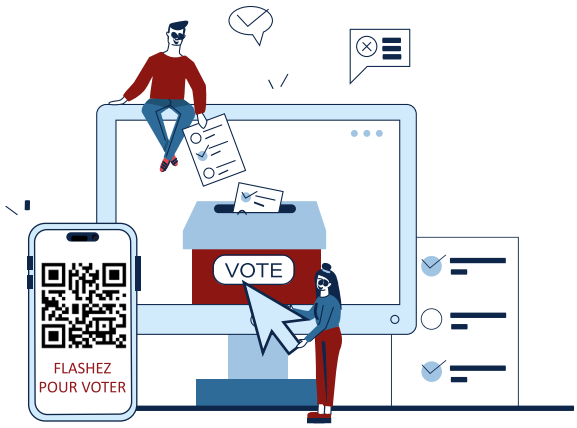
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Les représentants du personnel (CAP, CCP, CST)
sont vos intermédiaires pour défendre votre carrière
et vos conditions de travail !

Faites entendre votre voix
choisissez ceux qui vous représentent



Commissions Administratives Paritaires (CAP |
Commission Consultative Paritaire (CCP) |
Comité social territorial (CST)

VOTEZ EN LIGNE

du jeudi **3**
décembre 2026 9h00

au jeudi **10**
décembre 2026 16h30

Votre participation est essentielle pour faire vivre le dialogue social et permettre à chacun d'être représenté.

CAP
pour
les fonctionnaires

CCP
pour
les contractuels
de droit public

CST
pour
tous les agents

Votre collectivité dispose de son propre CST.

Rapprochez-vous de votre employeur pour connaître
les modalités de vote des représentants du personnel au CST.

cdg73
Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de la Savoie

Retrouvez toutes les informations
sur www.cdg73.fr.